

Envoi par courriel et par télécopieur : (418) 644-8222

Projet d'expansion du réseau de transport en  
Minganie – Raccordement du complexe de  
la Romaine  
Côte-Nord 6211-03-073

Québec, le 7 juin 2010

Monsieur Denis Talbot  
Service des projets en milieu terrestre  
Direction des évaluations environnementales  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
675, René Lévesque Est, 6<sup>e</sup> étage, boîte 83  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie – Raccordement  
du complexe de la Romaine**

*Questions complémentaires du 7 juin 2010 (n<sup>os</sup> 1 et 2)*

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue les 31 mai et 2 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes.

**Question 1**

1. Selon Hydro-Québec, le déboisement et l'entretien d'une emprise de ligne consistent à éliminer une partie de la végétation arborescente pour en favoriser la colonisation par des espèces arbustives, alors la perte de puits de carbone n'est pas totale (DQ2-1, p. 7).

Pourriez-vous quantifier les potentiels de stockage de carbone de la végétation boréale arborescente présente dans la région par rapport à la végétation arbustive qui serait tolérée dans l'emprise des lignes ? Cette perte de puits de carbone serait-elle significative?

**Question 2**

2. Quels seraient les avantages et les inconvénients sur le plan environnemental des méthodes d'élimination des débris de coupe (déchiquetage et brûlage) envisagées par le promoteur?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 juin prochain, en raison du calendrier de travail de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission